

LIBRE DE DIRE, LIBRE DE SE TAIRE

Ce texte se veut une courte analyse de notre liberté au cours de nos réunions. A notre avis la liberté est plus un mythe qu'une réalité. Inscrite dans la déclaration des droits de l'homme mais bien mise à mal dans la vie. La réunion commence par « comment ça va ? » Peut-on imaginer plus banal et pourtant la question peut être bien dangereuse pour l'interlocuteur qui doit entrer dans sa vie familiale, sa santé, ou ses préoccupations personnelles. On peut mentir en répondant mais on trahit la vérité en gardant sa liberté. On peut se taire et éluder la question ou rendre la pareille à son ami (?). Et toi ?

Et puis première entorse à la liberté. **La cloche sonne** et on doit se taire... Ce n'est pas toujours facile d'obtenir le silence... Litanie des nouvelles du club et rubrique des faits divers... Les conversations reprennent... Nouveau bruit de cloche pour donner des nouvelles d'un ami malade. **ATTENTION** Cet ami ou sa famille ont-ils souhaité ces nouvelles ? On se sent mal à l'aise avec la description du « cas » voire du pronostic prévisible. Sur la santé, la plus grande prudence est nécessaire. Dès le lendemain seuls les aidants seront concernés et efficaces. Il y aura sûrement des lions parmi eux, mais leur discrétion doit être une obligation pour que le malade garde sa liberté de vivre et de consentir de manière éclairée à sa prise en charge.

La réunion se poursuit avec les **projets et les nouvelles du district** et du multidistrict. Abondance d'informations et liberté de critiquer les huiles mais si la critique est libre elle doit s'accompagner de propositions et non pas d'insinuations. Certaines peuvent être le retour de bâton d'une décision antérieure. On retrouve là l'hypertrophie du moi et l'absence d'autocritique. On ferait mieux de se taire (on a la liberté) mais on reste alors sur sa faim avec la mémoire longue. Ce comportement peut finir par lasser et il empêche les timides de s'exprimer. Ce doit être le rôle du président de les faire parler en les mettant à l'aise. Ce sont souvent les chevilles ouvrières de nos actions.

Un bon moment maintenant, la **lecture du menu**... Et pourquoi pas sa dégustation. On a le silence et pourquoi pas la liberté de réfléchir et de rire. Le vrai rire est spontané et il ne s'agit pas du sourire de circonstance. Le rire est le propre de l'homme et c'est une liberté qui ne doit pas être retenue.

On repasse aux choses sérieuses et pourquoi pas aux **finances**... La liberté est là très réduite car les lois et les règlements ne sont guère contournables. On peut toujours se donner la liberté de tricher mais là c'est inacceptable. Excel veille... et Thémis et la balance sont là...

Liberté et actions sociales. Cela est surtout valable pour les projets car les actions de routine obéissent souvent à la force de l'habitude. Seul obstacle à la liberté la nécessité de la participation et du dévouement. Pour le neuf, je vous passe les autorisations, les déclarations et toute l'administration avant l'action. Plus intéressante est l'évaluation libre par les membres du déroulé et surtout des bénéficiaires prévisibles. Enthousiasme et raison....

Dernier chapitre le **recrutement**. Sujet sensible sur le nombre et surtout la qualité du recrutement. Soyons lucides. Tous se passe à l'air libre. C'est peut-être admissible dans le

club mais surement pas à l'extérieur. Libre choix ne veut pas dire recrutement de circonstance... Il vaut mieux servir que s'en servir. Et préférer les qualités humaines à la puissance quelle qu'elle soit. On a la liberté du choix mais cela n'empêche pas sa pertinence.

Résumé.

La liberté est un droit et elle doit s'appliquer dans nos réunions. Cela est-il une réalité ou un mythe ? A propos d'une réunion certes imaginaire mais l'est-elle vraiment ?

Sage chinois en réflexion

Dominique FICHET